



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Nyon - Changins, le 9 mai 2007

Baisse du phosphore dans le Léman

En 2006, la concentration de phosphore dans les eaux du Léman a diminué de 6 % par rapport à 2005. Elle s'élève désormais en moyenne à 27.7 microgrammes de phosphore par litre d'eau contre 29.4 en 2005.

Cette baisse réjouit la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) et ses partenaires, qui luttent depuis des années pour limiter les apports de phosphore dans l'eau du lac et des rivières. Les efforts accomplis en matière d'assainissement, de lutte à la source et dans les pratiques agricoles se révèlent payants. Il faut les poursuivre - voire les renforcer - pour atteindre l'objectif de 20 microgrammes (millionnièmes de gramme) par litre fixé par la CIPEL dans son plan d'action 2001-2010 en faveur du Léman, du Rhône et de leurs affluents. Seule une concentration de cet ordre permettra de rétablir un état écologique optimal des eaux du Léman. Par rapport à la situation qui prévalait à la fin des années 70, lorsque la concentration de phosphore s'élevait à 92 microgrammes par litre d'eau, les conditions actuelles sont nettement meilleures pour la faune et la flore du lac.

Phosphate interdit dans les lessives

Dès le 1^{er} juillet 2007 le phosphate – une forme du phosphore immédiatement assimilable par les algues – sera interdit dans les lessives textiles domestiques françaises. En Suisse, il est interdit depuis 1986. Il reste autorisé dans les produits lave-vaisselle en France comme en Suisse. La CIPEL recommande aux consommateurs de choisir des produits sans phosphate.

Le phosphore est le principal responsable de la dégradation de la qualité des eaux du lac que l'on nomme eutrophisation. Lorsque cet élément nutritif est trop abondant dans l'eau, les algues de pleine eau (plancton) se développent avec exubérance. Or la décomposition de ces végétaux après leur mort consomme de l'oxygène et peut conduire à une diminution importante de cet élément vital dans les couches profondes des eaux lacustres.

Pas de brassage cet hiver

Les températures clémentes de cet hiver n'ont pas provoqué de brassage général des eaux qui aurait permis d'oxygéner les fonds. Cette situation n'est cependant pas inquiétante, car il y a encore suffisamment d'oxygène au fond du lac grâce aux deux brassages complets successifs des années précédentes (2004-2005 et 2005-2006).

Contact :

François Rapin, secrétaire général, CIPEL

Tél. : +41 (0)22 363 46 69 - mail : cipel@cipel.org - internet : www.cipel.org